Motion adoptée par le CA du Collège de Boigne

Les représentants des personnels et des parents d'élèves du collège de Boigne refusent d'approuver le budget. Cette décision ne met pas en cause le travail du secrétaire général et de la cheffe d'établissement mais veut dénoncer l'insuffisance des crédits alloués au cœur même de la mission d'éducation : les crédits pédagogiques.

D'une part, l'Etat n'assume pas ses responsabilités en ne permettant pas de remplacer tous les manuels scolaires nécessaires pour mettre en œuvre les nouveaux programmes.

D'autre part, nous refusons d'être les otages d'un conflit de compétences entre le Conseil départemental de Savoie et les services du DASEN quant au financement des fournitures et sorties pédagogiques. Il est temps de financer l'école publique à la hauteur de nos ambitions.

Notre refus de voter le budget vise aussi à dénoncer les méthodes de gouvernance du CD qui, en imposant aux établissements publics un fléchage des dépenses, prive les CA de leur pouvoir de décision et rompt, de fait, l'équité avec l'enseignement privé qui n'est pas soumis aux mêmes obligations.

Nous nous inscrivons pleinement dans le mouvement porté par les lycéens et les étudiants qui exigent que l'éducation nationale redevienne une priorité pour garantir l'avenir de la jeunesse dans une société plus équitable et plus démocratique.

La Motte Servolex, le 2 novembre 2026